Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la poste. Un An	francs	Annonces	la ligne 0,25
Six mois	—	Réclames	— 0,50
Trois mois	—	Faits-divers	— 0,25
Départements, non compris le timbre-poste. Un an	francs	Chronique locale	— 0,50

TEMPÉRATURE

Lille, le 1er juillet.

Maximum, nuit, abrité	15°0
— — découvert	16°2
Surface du sol, à 8 h. du matin	18°5
A 1 mètre de profondeur	15°0
De l'air à l'ombre	19°4
Maximum, jour, à l'ombre	26°4
— — au soleil	29°2

Etat hygrométrique. (8 h. m.) 0°/°85
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 1er juillet (2 h. du matin) la pression était de 771 m/m ; le 2 juillet (2 heures du matin) la pression est de :

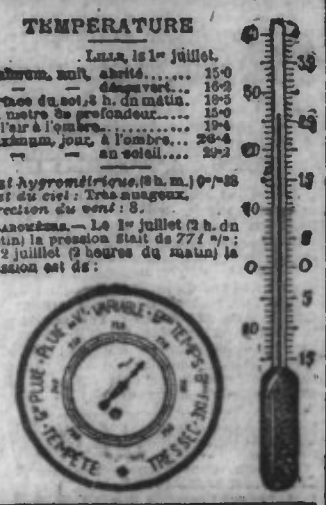

TOUJOURS A MIEUX !

Cette devise d'un marchand de sardines est, comme on sait, la devise de la secte maçonnique installée dans la République.

Toujours mieux faire, toujours améliorer le sort des malheureux, acheminer la société vers un régime de bonté, de justice et d'humanité, amener le paradis sur terre : tel est le fond des homélies quotidiennes des pontifes de la libre-pensée jacobins.

Mais il faut constater que leur loi du progrès a de singulières régressions.

En réalité, à mesure que leurs doctrines entrent en application, tout ce qu'elles touchent se gâte et empire.

On laïcise les hôpitaux, et on en fait des bagnes d'enfer où les pauvres malades sont traités comme des chiens.

Nous avons là sous la main tout un dossier qui sortira à son heure et qui regorge de faits montrant quelle atroce barbarie c'est de condamner des pauvres, des ouvriers, des soldats, des femmes, des enfants aux mégères malfaisantes et aux infirmiers brutaux qui composent en majorité le personnel qui a succédé aux Sœurs dans les hôpitaux.

Nous montrerons la plaie du *pourboire* qui sévit dans les salles de malades.

Le moindre soin, le plus petit dérangement, tout doit s'acheter par l'abominable pourboire.

Et ce sont des ouvriers malades qui sont condamnés à payer cet infâme tribut.

Tant pis pour les sans-le-sou !

Le voilà bien l'âge d'or ! Mais l'âge d'or à l'envers.

⁂

Un confrère de Lille nous révélait hier un autre méfait de la guerre criminelle faite aux religieuses.

Précédemment, quand un père de famille ne pouvait plus avoir raison de sa fille mineure et redoutait les plus graves conséquences pour elle s'il ne la soumettait pas à une surveillance dont il ne pouvait se charger lui-même, il lui restait la ressource de demander au président du tribunal de la faire mettre pendant quelques semaines dans un couvent du Bon-Pasteur.

Là de dévouées religieuses surveillaient la malheureuse, lui donnaient de bons conseils, et grâce à l'influence morale du milieu, l'enfant s'améliorait souvent et était remise sur le bon chemin quand elle rentrait au foyer paternel.

Mais M. Combes a pensé qu'une telle méthode n'était plus de mise dans une société bien laïque. Les religieuses, qui ont quitté le monde pour se livrer à ce peu séduisant apostolat, ne pouvaient évidemment que pervertir ces jeunes candidates à la débauche et au vagabondage.

Il a donc interdit aux magistrats de confier encore les gamines aux établissements du Bon Pasteur.

Savez-vous ce qui en résulte à Lille ?

Au lieu du *Couvent à sabots*, c'est l'infecte et déjà trop insuffisante prison qui recoit en traitement *moral* (???) ces pauvres créatures plutôt malades que dévoyées.

D'abord, quand ces enfants sortiront de là, elles porteront un stigmate au front : ce n'était pas déjà un titre de gloire de sortir du couvent à sabots ; maintenant, elles seront des échappées de prison !

Mais ce n'est pas tout.

On manquait de place à la prison de Lille pour loger les enfants en correction paternelle.

Qu'a-t-on fait pour obéir à M. Combes ? On a choisi deux petites salles dont l'une servait aux mineures de seize ans arrêtées sous prévention de délit quelconque et dont l'autre était réservée aux filles arrêtées pour mœurs.

Et l'on a affecté ces deux locaux aux... protégées de M. Combes.

Mais comme ces locaux sont trop exigus, ces enfants restent en contact avec toutes les autres détenues dans la cour commune.

Quant aux « autres détenues », à quelque catégorie qu'elles appartiennent, elles sont maintenant mêlées dans une promiscuité infecte.

Mineures arrêtées pour délit de mendicité, petites fraudeuses d'allumettes, petites vagabondes qui ont volé un pain chez un boulanger, infortunées et souvent presque innocentes victimes de la pauvreté ou de l'abandon paternel, sont mêlées aux prostituées, aux femmes de tout âge arrêtées pour vol, ivresse, débauche ou excitation de mineures à la débauche.

Au dortoir commun les lits sont côte à côte, et tout ce monde reste *sans surveillance* dans un effroyable pêle-mêle !

Voilà le progrès ! Voilà l'acheminement vers une société meilleure, voilà l'effort continu vers le mieux, vers plus de justice, de bonté, d'humanité.

Voilà, ô pontife du *Progrès*, de quoi faire un nouveau copieux article sur la religion humaine. « La religion sociale, depuis longtemps prêchée par vos philosophes et qui « doit remplacer toutes les religions ».

Non. Elle n'est pas nouvelle, en effet, votre religion. Elle a sévi il y a vingt siècles : c'est le religion infâme, pourrie, sans entrailles et sans mœurs qui s'appelait le paganisme.

C'est la religion *immorale* à force d'être *amorale* !

C.

Le Pétitionnement contre le Projet

DE SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Le mouvement de protestation contre le projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat continue dans le Nord.

Voici quelques chiffres intéressants concernant l'arrondissement d'Avesnes :

Maubeuge : Paroisse de Maubeuge, 1.279 ; Paroisse de Sous-le-Bois, 1371 ; Paroisse de Douzies, 937. — Neuf-Mesnil, 545. — Obrechies et Cholesies, 161. — Ferrière-la-Petite, 461. — Recquignies, 787. — Gognies-Chaussée, 295. — Eclaibes, 104. — Elmont-Fontaine, 342. — Mairieux, 344. — St-Remy-Mal-Bâti, 372. — Vieux-Reng, 460. — Marpent, 938. — Jeumont, 1.142. — Hautmont, 3.205.

Total : 13 250.

Nous rappelons que le Comité catholique de Lille, d'accord avec l'autorité diocésaine, se charge : 1° de procurer des feuilles de pétions toutes préparées 2° de recevoir et de transmettre les feuilles signées aux députés intéressés 3° d'établir un relevé général des résultats du pétitionnement dans le diocèse de Cambrai.

Toutes les communications doivent être adressées au Secrétaire du Comité catholique, 13, rue Marais à Lille.

ECHOS

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Mgr Mugabure coadjuteur de l'archevêque de Tokio, est reparti pour Paris, après avoir donné le sacrement de Confirmation dans les arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes.

Monseigneur l'Archevêque de Cambrai en remerciant Sa Grandeur du concours qu'elle lui a prêté, a nommé Mgr Mugabure chanoine d'honneur de l'église métropolitaine.

L'évêque missionnaire rejoindra prochainement son poste.

LES FRAUDES ET LES FALSIFICATIONS CHEZ LES PHARMACIENS

Le Syndicat des Pharmaciens du Nord communique la note suivante :

Lors de la dernière discussion, à la Chambre, du projet de loi relatif à la répression des fraudes et des falsifications, plusieurs députés proposèrent qu'on étendît à l'exercice de la pharmacie ce projet qui visait uniquement, tout d'abord, la vente des produits alimentaires.

A ce propos, M. Cazanove, le promoteur de l'amendement, fit des déclarations intéressantes qu'il est utile de signaler.

Tout en appréciant l'honorabilité du corps pharmaceutique en général, il constatait que de très rares pharmaciens se rendaient parfois coupables de substitutions ou de fraude de médicaments, et il ajoutait très judicieusement :

« Il faut, particulièrement en pharmacie, se méfier de la vente au rabais. Le pharmacien n'est pas sorcier, pas plus qu'un commerçant quelconque, lorsqu'il vend au-dessous des prix normaux.

« Eh bien ! ces pharmacies au rabais ont été souvent convaincues de tromper, et sur la quantité, et sur la nature des substances médicamenteuses définies que prescrit l'ordonnance médicale. »

Ce reproche adressé aux « bazars de la pharmacie », selon l'expression d'un autre député, M. Péron, nous le retrouvons dans un journal, et nous nous en voudrions de ne pas signaler cet entrefilet :

« On a tellement abusé, dit ce journal, de la crédulité publique, depuis des années, qu'il devient fort difficile de faire entendre les plus saines vérités.

« Nous dirons cependant, une fois de plus, sûrs d'être compris par tous les gens sensés, que les personnes qui se laissent prendre au *prix réduit*, quand il s'agit de médicaments, ressemblent beaucoup à ces naïfs acheteurs qui se procurent, à de vils prix, certains objets de pacotille, que des industriels étrangers crient sur la voie publique, à un bon marché fabuleux. Ils ne tardent pas à s'apercevoir qu'ils ont été indignement trompés,

Et jurent, mais un peu tard,
Qu'on ne les y prendra plus...

« Croyez-moi, ami lecteur, quand il s'agit de votre santé, le plus précieux des biens, ne donnez votre confiance qu'à des hommes dont l'honorabilité, le savoir, la conscience vous sont personnellement connus.

« Le médicament payé un prix normal est le meilleur marché, parce qu'il porte le cachet d'une bonne préparation, et qu'il produit toujours l'effet que vous en attendez. »

Voilà, certes, des réflexions très judicieuses, car on ne doit pas oublier que le pharmacien est, avant tout, un homme de science ; il a dû, étant bachelier, faire ensuite six années d'études pénibles et coûteuses ; aussi, en vendant un médicament au public, doit-il tenir compte de ses connaissances, de ses études, et aussi de sa responsabilité.

GAZETTE DU NORD

— **M. l'abbé Charles Desoubry**, fils de M. et Mme Desoubry-Daubresse, prêtre récemment ordonné, célébrera sa messe solennelle de prémices, en l'église Saint-Vaast à Armentières, le dimanche 16 juillet prochain à 10 heures.

On annonce le mort :

— A **LILLE**, de **Mme veuve Gustave Defrenne**, née **Mathilde Debusschère**, décédée, samedi matin, dans sa soixante-sixième année, après une courte maladie.

La défunte, pieuse et charitable, était associée à plusieurs des œuvres paroissiales et sa mort cause des regrets unanimes.

Ses funérailles auront lieu mardi prochain, à onze heures, en l'église Saint-Michel.

— A **ROUBAIX**, à l'âge de trente et un ans, de **Mlle Jeanne Tillet**, fille de M. Camille Tillet, capitaine honoraire de la compagnie des Sapeurs-pompiers, à Roubaix, vice-trésorier de la Société des Sauveteurs du Nord.

Les funérailles auront lieu à l'église St-Sépulcre, lundi 3 juillet à neuf heures et demie.

— A **FROMELLES**, de dame **Marie-Virginie Dujardin**, rentière, épouse de **M. Xavier Lefebvre**, membre de la Conférie du Sacré-Cœur et du Rosaire, à l'âge de 83 ans, munie des Sacrements.

Les funérailles auront lieu le lundi 3 juillet 1905, à onze heures, en l'église de Fromelles.

— A **VALENCIENNES**, de **Madame veuve Louis Thellier de Poncheville**, belle-sœur de M. Thellier de Poncheville, ancien député, décédée inopinément samedi après-midi, après une courte maladie, à l'âge de 63 ans.

— A **CARLSBAD (Bohême)**, de **M. Maurice Carmier-Rose**, propriétaire, décédé presque subitement à l'âge de 47 ans, dans cette station thermale où il s'était rendu pour sa santé très ébranlée depuis la perte qu'il avait faite, il y a quelque temps, de son unique enfant.

M. Maurice Carmier était le beau-frère de M. Maurice Rose, brasseur et conseiller municipal à Hauhourdin, et du regretté M. Maurice Barrois-Rose.

— A **DOUAI**, de **M. Lewalle**, conseiller à la Cour, décédé vendredi des suites d'une insolation dont il avait été frappé, il y a quelques jours.

Ancien avoué à Béthune, puis juge à Avesnes et président à Cambrai, M. Lewalle avait fait toute sa carrière judiciaire dans le ressort de la Cour d'appel de Douai.

— Hier matin, à 9 h., ont eu lieu, en l'église Saint-Eloi d'**HAZEBROUCK**, les funérailles de **M. Henri Corteyn**, professeur à l'Ecole professionnelle.

En tête du convoi marchaient les délégations des élèves des écoles primaires libres, les élèves de l'Ecole professionnelle, les membres des Cercles et Patronages de la paroisse St-Eloi avec drapeau.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Isidore Dehaine, du Comité des écoles libres ; Bonte-Ernout, du Cercle d'études ; Louis Willaeys, président du Cercle Saint-Jean-Baptiste de la Salle ; et un ami de M. Corteyn.

Derrière le cercueil venaient le père du défunt et les autres membres de sa famille, le Comité des écoles libres, les membres de la Société amicale des Anciens Elèves des Frères ; une foule de notabilités d'Hazebrouck ; le Frère Emmanuel, ancien directeur des écoles libres ; etc., etc.

Après le service funèbre, le cortège s'est dirigé vers le cimetière, où, les dernières prières récitées, M. Bonte-Ernout a prononcé un émouvant discours d'adieu.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

— Lundi dernier, à 11 h. du matin, a été célébré, en l'église d'**AVELIN**, le mariage de **Mlle Claire Delos**, fille de M. et Mme Charles Delos-Abage, cultivateurs à Houssoit, et nièce de Mme Wattrelos-Abage, rentière à Avelin, avec **M. Jules Renard**, adjudant au 1er escadron du train des équipages, à Lille, fils de Mme Renard-Jouglet, rentière à Coutiches.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Alphonse Delos, son oncle, et Léon Destieux, son cousin ; pour le marié, MM. Louis Renard et Ephrem Renard, ses oncles.

— Samedi matin, à 10 heures, a eu lieu, en l'église Sainte-Elisabeth, à **ROUBAIX**, le mariage de **M. Louis Cassette**, chef de fabrication et frère du reporter de la *Croix du Nord*, à Croix, avec **Mlle Emélia Doms**, professeur de piano à Roubaix.

M. l'abbé Brouillard, vicaire à St-Etienne, à Lille, et ami du marié, a prononcé une délicate allocution avant de recevoir le consentement des époux.

Nous leur présentons nos vœux de bonheur, et, à leurs parents, nos sincères félicitations.

— Le mardi 11 juillet, à onze heures, aura lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste à **DUNKERQUE**, le mariage de M. **Alexandre Delval**, organiste à Saint-Pierre à Douai, avec **Mlle Madeleine Six**, de Dunkerque.

— On annonce les fiançailles de **M. Marcel Derycke**, brasseur à Pradelles, fils de M. et Mme Derycke, avec **Mlle Germaine Gantois**, belle-fille et fille de M. Ruckebuck, cultivateur et conseiller municipal à Strazeele, et de Mme Ruckebuck-Gantois.

Pèlerinage de N.-D. de Bonsecours

LUNDI 10 JUILLET

Les inscriptions peuvent être reçues par MM. les Curés jusqu'à ce soir.

A partir de demain, les personnes qui ne se sont pas décidées plus tôt voudront bien s'adresser au Directeur du train qui dessert leur région et, s'il reste des places, elles leur seront accordées.

Les billets, les manuels, les insignes et les cartes personnelles seront envoyés à MM. les curés, le plus rapidement possible, dès que le Comité d'organisation connaîtra le nombre de leurs pèlerins.

Horaire des trains

Train d'Armentières. (Blanc). — Départ de Mérville, 6 h. 52 ; La Gorgue-Estaires 7 h. 04 ; Laventie, 7 h. 10 ; Erquinghem 7 h. 18 ; Armentières, 7 h. 30 ; Pérenchies, 7 h. 45 ; St-André, 7 h. 52 ; La Madeleine, 7 h. 56 ; Péruwelz, arrivée 9 h. 21.

Départ : 5 h. 35 ; La Madeleine, 7 h. 01 ; St-André 7 h. 08 ; Pérenchies 7 h. 16 ; Armentières 7 h. 26 ; Erquinghem 7 h. 49 ; Laventie, 8 h. ; La Gorgue-Estaires 8 h. 08 ; Merville 8 h. 20.

Train de Tourcoing (jaune). — Départ de Tourcoing, 7 h. ; Roubaix, 7 h. 04 ; Croix, 7 h. 09 ; Wasquehal, 7 h. 12 ; Ascq, 7 h. 29 ; Péruwelz, arrivée, 8 h. 36.

Départ de Péruwelz, 5 h. 50 ; Ascq, 7 h. 10 ; Wasquehal, 7 h. 27 ; Croix, 7 h. 30 ; Roubaix, 7 h. 34 ; Tourcoing, 7 h. 40.

Train de Douai (Rouge). — Départ de Douai à 7 h. 45 ; Pont-de-la-Deûle 7 h. 52 ; Marais-Warendin 7 h. 57 ; Raches 8 h. 02 ; Elines 8 h. 09 ; Coutiches 8 h. 15 ; Orchies 8 h. 26 ; Nomain-Quérignies 8 h. 32 ; Bachy 8 h. 40.

Retour. — Départ de Péruwelz à 6 h. 40 ; Bachy 8 h. ; Nomain 8 h. 35 ; Orchies 8 h. 44 ; Coutiches 9 h. 07 ; Elines 9 h. 13 ; Raches 9 h. 20 ; Marais-Warendin 9 h. 24 ; Pont-de-la-Deûle 9 h. 29 ; Douai 9 h. 35.

Train de Cambrai (Bleu). — Départ de Cambrai (ville), 7 h. 57 ; Iwuy, 8 h. 00 ; Bouchain, 8 h. 07 ; Lourches, 8 h. 23 ; Denain (Nord), 8 h. 30 ; Haulchin, 8 h. 36 ; Prouvy-Thiant, 8 h. 41 ; Valenciennes, 8 h. 50 ; Péruwelz, 9 h. 25.

Départ de Péruwelz, 6 h. 20 ; Valenciennes, 7 h. 02 ; Prouvy 7 h. 13 ; Haulchin 7 h. 18 ; Denain 7 h. 24 ; Lourches 7 h. 31 ; Bouchain 7 h. 38 ; Iwuy 7 h. 46 ; Cambrai (ville) 8 h.

Les pèlerins de la ligne de Busigny, Le Cateau, Solesmes, Prouvy, doivent s'adresser à M. l'abbé Ledoc, curé de St-Souplet.

Train de Maubeuge (violet). — Départ, 7 h. 20 ; Hautmont, 7 h. 29 ; Aulnoye, 7 h. 42 ; Berlaimont, 7 h. 48 ; Le Quesnoy, 8 h. 03 ; Artres, 8 h. 15 ; Valenciennes, 8 h. 32 ; Péruwelz, 9 h. 02.

Départ de Péruwelz, 5 h. 10 ; Valenciennes, 5 h. 55 ; Artres, 6 h. 09 ; Le Quesnoy, 6 h. 19 ; Berlaimont, 6 h. 33 ; Aulnoye, 6 h. 38 ; Hautmont, 6 h. 49 ; Maubeuge, 6 h. 57.

Les pèlerins de la région d'Avesnes sont priés de s'adresser à M. l'abbé Alvin, vicaire à Avesnes.

Ils rejoindront, à Aulnoye, par le train qui part d'Anor à 5 h. 01, de Fourmies à 5 h. 09, d'Avesnes 5 h. 38, etc., et qui arrive à Aulnoye à 7 heures. Au retour, ils prendront à Aulnoye soit le train de 7 h. 31 pour Avesnes et Sars-Poteries, soit celui de 8 h. 24, pour la direction de Saint, Fourmies, Anor.

1° *Train de Lille* direct (Vert). — Départ de Lille 7 h. 45. Arrivée à Péruwelz 9 h. 01. Départ 5 h. 02. Arrivée à Lille 6 h. 31.

2° *Train de Lille* supplémentaire (Blanc-Vert). — Départ 8 h. 23, Baisieux 8 h. 38, Péruwelz 9 h. 55.

Départ de Péruwelz 6 h. 30. Baisieux 7 h. 25. Lille 8 h. 03.

Université catholique

Faculté des Lettres

Ont été reçus licenciés :

Lettres : M. Lecaye. — Philosophie : M. Hevez. — Allemand : M. Lehembre. — Anglais : M. Joly (assez-bien), M. Courtin.

LILLE

ÉPHÉMÉRIDES

2 juillet 1871. — Sont élus députés du Nord : général Faidherbe, par 151.470 voix et Achille Testelin, par 137.746 voix sur 209.265 votants.

LE DIMANCHE A LILLE

2 juillet 1905

IIIe dimanche après la Pentecôte et fête de la Visitation de la Sainte-Vierge.

Eglise Sainte-Catherine. — A 10 heures, grand'messe solennelle avec le concours de la Symphonie Notre-Dame. L'orchestre accompagnera la messe chantée par la maîtrise et quelques amateurs. — Procession, amende honorable et clôture solennelle de la neuvaine eucharistique.

Fête solennelle annuelle des Anciens Militaires du 8e de ligne. — A 11 h., messe-hlée générale au siège, 9, Grande-Place ; à midi, messe en l'église Saint-Maurice ; à 2 h., banquet à « l'Hôtel du Commerce ».

PROCESSION DE RÉPARATION, A 4 HEURES, en L'ÉGLISE SAINT-MAURICE.

Conférence de la Société régionale d'horticulture. — A 5 h., au Palais Rameau.

Jeu de balle. — A 3 heures, boulevard des Ecoles, lutte des tout-petits et lutte des juniors.

Association symphonique des Concerts d'été. — A 8 h. 1/2, deuxième grand concert au Palais Rameau.

Kermesse. — Paroisse Moulins-Lille.

Palais des Beaux-Arts.

Musées industriel et technologique, à la Halle-aux-Sucres, quai de la Basse-Deûle.

Musée commercial, rue du Lombard.

Ces musées sont ouverts de 10 h. à 4 h. du soir.

Musée des gravures, à l'Hôtel de Ville, ouvert de 11 h. à 4 h.

Marché aux oiseaux, place des Quatre-Chemins.

A PROPOS des Fêtes de Lille

Beaucoup de personnes ignorent aujourd'hui que les « fêtes de Lille » sont un dernier reste des fêtes instituées en 1269 par Marguerite de Constantinople, en souvenir et en action de grâce des miracles opérés, à cette époque, par l'intercession de Notre-Dame de la Treille.

La partie principale de ces fêtes était la « grande procession » qui eut lieu chaque année jusqu'en 1791.

Le 26 mai, une ordonnance de l'évêque constitutionnel Primat en avait décidé la suppression. Deux jours après, la municipalité ordonna de fermer la collégiale et d'y apposer les scellés. Et cependant la procession eut lieu encore cette année. Le rapporteur du Conseil avait fait observer qu'il serait impolitique de la supprimer, au risque de mécontenter le peuple et même de compromettre la tranquillité publique. En conséquence, la municipalité en régla l'ordonnance, fit les invitations, et, ce qui rentrait mieux dans ses attributions, prit les mesures de police habituelles.

Elle prescrivit même d'y porter le Saint-Sacrement, ce qui était une innovation, et une innovation qui n'était nullement dans ses attributions. L'article 3 de l'ordonnance était ainsi conçu : « La châsse de la Sainte-Vierge, invoquée sous le nom de Notre-Dame de la Treille, précédera immédiatement le Saint-Sacrement ». Dans son rapport, Brovetto avait présenté à la municipalité cette proposition : « On pourrait établir qu'à pareil jour et tous les ans, à cause de la solennité de cette ancienne fête, on inviterait les citoyens à illuminer la façade de leurs maisons ».

Cette année 1791, le procession sortit de l'ancienne église Saint-Etienne, que l'on regardait comme l'église principale depuis la fermeture de Saint-Pierre.

Les années suivantes, malgré le désir exprimé par la municipalité, il n'y eut plus ni illuminations, ni procession.

On croit généralement qu'à partir de cette époque toute solennité religieuse disparut de la fête de Lille. Il n'en est point ainsi. « La fête commutale, connue sous le nom de procession de Lille », fut rétablie le 12 avril 1825 par arrêté du maire de Lille.

Nous avons sous les yeux un « programme des fêtes qui seront célébrées à l'occasion de l'anniversaire de la procession de Lille, instituée en 1269 par Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre. »

Ce programme, daté du 27 avril 1827, est signé Bennier de Layens, adjoint, et approuvé par H. de Murat, conseiller d'Etat, préfet du Nord et baron Rottembourg, lieutenant-général, commandant la 16e division militaire.

L'article 1er de l'arrêté est ainsi conçu :

« La fête sera annoncée le samedi 23 juin à quatre heures et demie du soir, par des salves d'artillerie et la sonnerie des cloches de toutes les paroisses de la ville. »

Le programme comporte des fêtes religieuses, une « Exposition des plantes », la « pose de la première pierre du marché Saint-Nicolas » qui eurent lieu le dimanche, puis une grande marche historique qui eut lieu le lundi.

Les fêtes religieuses sont ainsi réglées :

« Journée du dimanche 24 juin. — Les processions de l'octave du Saint-Sacrement auront lieu dans toutes les paroisses aux heures accoutumées.

« Journée du lundi. — Le lundi, à neuf heures du matin, les autorités civiles et militaires, les différentes administrations, civiles, militaires, de bienfaisance, et les députations du commerce, de l'industrie et des établissements désignés ci-après ; et enfin les corps ou sociétés qui doivent concourir aux exercices se réuniront de la manière suivante, savoir : les autorités civiles et militaires, les corps administratifs, messieurs les officiers de la garde nationale, de la gendarmerie et de la garnison sont invités à se réunir à l'église Saint-Etienne, pour assister à une messe d'action de grâces.

« Une messe, composée par M. Chérubini, sera exécutée par les artistes et les élèves de l'Académie royale de musique et de déclamation de Paris. A l'issue de cette messe, les autorités iront prendre place dans le cortège. »

Suit le programme de la marche historique.

(*Semaine Religieuse.*)

BUFFALO BILL'S

La troupe des cavaliers — des plus forts du monde — de Buffalo Bill et la tribu de Peaux-Rouges qu'il a pu détourner du Wild West sont arrivés hier de grand matin à Lille, par trains spéciaux, jusqu'à Saint-André, puis, par voitures, à l'Esplanade.

Ils n'y furent pas les premiers. Déjà les attendaient des centaines de curieux parmi lesquels des photographes, naturellement, désireux de retrouver sur leurs plaques les mêmes détails de l'exhibition ou les traits impassibles des derniers Sioux.

Tout le monde débarqué ne perdit pas une minute.

Aussitôt furent enlevés des chariots les 1200 piquets, les 30.000 mètres de cordages, les 20.000 mètres carrés de toiles de tentes, les 10.000 pièces de charpentes et aux endroits fixés par les « architectes » commencèrent les préparatifs d'installation, sans à coups, ni précipitation, méthodiquement et avec une extraordinaire entente de la division du travail.

Apparemment, toujours les mêmes ouvriers frappent les mêmes coups sur les mêmes piquets qu'ils plantent en terre aux mêmes distances.

Les cordages, les toiles et le reste du matériel passent vraisemblablement toujours entre les mêmes mains. Autrement, on ne comprendrait pas la précision avec laquelle se dessine le grand quadrilatère, s'enchevêtrent les cordes et les charpentes, se soulèvent peu à peu les toiles des tentes jusqu'à former un abri suffisant pour des milliers de personnes. Le grand carré du milieu est à ciel ouvert et sert de piste pour les représentations.

La première tente élevée fut celle de la salle à manger, longue d'une centaine de mètres, large d'une vingtaine, avec trois tables parallèles en longueur autour desquelles vinrent s'installer côte à côte et se succéder, à leur tour, des spécimens de 36 races du globe, qui n'en avaient pas moins faim les uns que les autres.

La confection et le service de ces repas nécessitent 8 cuisiniers, 3 bouchers, 40 garçons et 8 trancheurs.

La consommation quotidienne est de 800 kilos de viande, 1000 kilos de pain, 400 kilos de pommes de terre, 60 kilos de beurre, 150 kilos de sucres, 320 litres de lait, 700 kilos de légumes variés et 1.000 litres de thé et de café.

On mange bien chez Buffalo. A 7 h. du matin, premier repas : Beafsteack, foie de veau, pommes de terre, café, thé, lait, pain à discrétion.

A 11 h. 1/2, second repas : Ragoût de bœuf, rôti de porc froid, tripes à la mode de Caen, gâteau de pommes de terre, macaroni à l'italienne, pommes de terre frites, beurre, pain, thé, lait, café à volonté.

Enfin, le repas du soir a lieu entre les deux représentations.

Sous les autres tentes furent conduits les cinq cents chevaux, auxquels on avait préparé des litières de paille abondante et des sacs d'avoine fraîche.

En annexes, on éleva rapidement les tentes des phénomènes, des Peaux-Rouges, de la vente des billets, du service de la publicité et celle du grand directeur, le colonel W. F. Cody, Buffalo Bill enfin, où Guillaume, le chasseur de buffles.

Pendant ce temps, les curieux qu'un avaient cessé d'affluer, considéraient avec étonnement cette foire gigantesque, qui progressivement se montait et à laquelle donnaient déjà une note pittoresque, les Sioux, humains à la face large, cuivrée, peinturlurée, ricanante par l'aplatissement du nez et la largeur de la bouche, qui se promenaient, de ci, de-là, déhanchés, indifférents — oh ! complètement — aux regards ébahis des Visages Pâles.

A 9 h. 1/2, tout était en place et prêt ; les Mexicains, Cosaques, Japonais, les Cow-Boys, les Arabes, les écuyers de toute sorte commençaient à prendre un peu de repos tout en attendant la représentation de deux heures.

⁂

Dès l'ouverture, et il en est de même pour la représentation du soir, le programme se déroule sans entr'acte.

Ventre à terre, du fond de la piste, arrive une nuée de cavaliers Peaux-Rouges, poussant des cris stridents ; ils sont pour la plupart peints, des pieds à la tête, de couleurs vives ; leurs chevelures disparaissent sous de vastes coiffures de plumes et ils sont surchargés de colliers de verroterie.

Après les Peaux-Rouges se présente successivement les pelotons de cow-boys américains, de cosaques du Don, de chasseurs à cheval français, de cavaliers anglais, hongrois, arabes, japonais. Chaque groupe est accompagné d'un sous-officier portant le drapeau de sa nationalité et à mesure que chaque peloton défile, l'orchestre joue l'hymne national du pays auquel appartient ce peloton.

Enfin, voici le colonel Cody précédé de son escorte de rough-riders saluant le porte-drapeau américain. Il a vraiment bel air, le vieux-colonel, fièrement campé sur son magnifique bai-brun ; il salue l'assistance d'un vaste geste et lui souhaite la bienvenue.

Cette brillante chevauchée de cavaliers d'origines et de costumes si divers produit grand effet, et les applaudissements éclatent lorsque toute cette masse s'ébranle pour défiler devant les tribunes.

Des cavaliers cowboys, cosaques, mexi-

FEUILLETON N° 44

SAC ET CONSCIENCE

Par Roger des Fourniels

Elle fit, pendant le trajet de la rue d'Aboukir à la place du Théâtre-Français, les plus amères réflexions. La perspective de retourner à Brianville lui donnait des étourdissements.

Elle calcula rapidement ce qui lui restait d'argent : elle se rendit compte qu'elle devait plus qu'elle ne possédait, et comme remède à cette situation, imagine de faire la paix avec son mari, de se rapprocher de lui, et d'obtenir, par ses relations élevées, qu'il fut nommé à une trésorerie-générale des environs de Paris.

Ce plan trouvé, il ne restait qu'à l'exécuter ; elle s'y prépara aussitôt.

Le lendemain, la note de Mascaret arriva ; elle était très élevée, et sur une feuille à part l'agent d'affaires avait écrit très timidement qu'en cas où le montant de la note ne serait pas versé le lendemain du prononcé du jugement, il serait procédé immédiatement à une saisie.

Cela donnait quelques jours à Claire, elle ne se décourage donc pas trop.

Mais un moment vint où les tribunaux s'étant prononcés et l'ayant déboutée des fins de sa demande, il fallut songer à s'exécuter.

Mascaret se montrait intraitable.

Claire ne savait plus à quel diable se donner, lorsqu'une idée subite lui passa par la tête.

Elle prit une plume et écrivit à son persécuteur :

« Vous savez que je ne puis vous donner d'argent, mais voulez-vous en échange de l'acquit que vous me remettrez, votre nomination à un bon poste aux colonies ? Répondez tout de suite. »

Le jour même elle recevait la réponse suivante :

« J'accepte à deux conditions :

« La première, que la fonction me donnera au moins 25.000 francs par an ; la seconde, que mon nom ne paraîtra pas à l'*Officiel*.

MÉNÉRIC. »

Quelques jours plus tard, Mascaret avait vendu, en réalisant un gros bénéfice, sa charge d'agent d'affaires, et partait pour l'une de nos plus lointaines colonies dans le but d'y étudier aux frais de l'Etat, et à raison de 25.000 francs par an, la possibilité d'y établir un chemin de fer, et de mettre en exploitation des mines d'or ou d'argent, s'il y en avait, après formation d'une société au capital de plusieurs millions.

Vers la même époque, l'*Officiel*, qui avait annoncé l'envoi de M. de Flauquier à un des plus beaux postes financiers des environs de Paris, insérait la nomination suivante :

« M. Charmigny, ancien préfet, est nommé trésorier-payeur général à X..., en remplacement de M. de Flauquier, receveur particulier à Brianville, non acceptant. »

Ce Charmigny, ancien préfet démonétisé, était un des assidus des mercredis de Mme de Flauquier. Celle-ci, en apprenant avec stupeur que son mari refusait de quitter Brianville, n'avait pas hésité à proposer le marché que voici au fonctionnaire en disponibilité :

— Je puis vous faire donner une magnifique situation qui vous vaudra au moins 50.000 fr. par an ; le voulez-vous ?

— Mais, je le crois bien, chère madame ! et je ne saurais comment vous en témoigner ma gratitude.

— Oh ! je vais vous le dire ! Donnant-donnant ; vous allez vous engager à me payer d'avance et par trimestre, tant que vous serez en fonction, une somme de 50.000 francs par an ! Cela vous va-t-il ?

Charmigny hésita.

— C'est à prendre ou à laisser, dit-elle, battant le fer pendant qu'il était chaud.

— J'accepte fit l'autre.

Et, c'est ainsi que Mme de Flauquier put continuer à vivre à Paris et à y avoir un salon politique.

Tous ces compromis, tous ces tripotages n'étaient pas très délicats, mais Claire et les gens, dont elle faisait ses intimes n'y regardaient pas de si près.

Pour eux, l'Etat était une vache à lait, de laquelle il fallait tirer tout ce qu'on pourrait.

En fine mouche, Madame de Flauquier s'acquittait consciencieusement de la besogne.

⁂

Depuis la disparition subite de son mari, Mme Mascaret qui, le croyant mort, avait fait célébrer pour le repos de son âme, un bon nombre de messes, avait été très affectée de l'arrestation de son beau-père.

Se sachant malheureux, elle n'avait pas hésité et était allée le voir à la prison, lorsqu'elle s'était cru veuve.

Le vieux banquier, très surpris de cette démarche, à laquelle il était loin de s'attendre, s'était montré sensible au procédé de sa belle-fille et avait même versé quelques larmes, quand elle lui avait parlé de la miséricorde de Dieu, qui pardonne toujours les fautes aux cœurs repentants.

La jeune femme avait profité de ce moment d'émotion pour offrir l'hospitalité au vieillard, pour le jour où il recouvrerait sa liberté ; car l'ayant continuellement près d'elle, dans la ville même où il avait failli, elle espérait arriver à ramener un bien son âme égarée, et, pour son cœur de chrétienne, c'eût été la plus grande des consolations.

Mais le pensée que de longs mois s'écouleraient avant cette époque, lui serrait le cœur.

A l'une des visites qu'elle avait faites à Mascaret, elle l'avait longuement interrogé sur son prochain jugement et sur la personne qu'il comptait charger de sa défense.

— Je n'ai pas encore choisi de défenseur avait répondu le vieillard, comme je ne sais pas si j'aurai de quoi le payer...

— Voulez-vous me permettre de m'en occuper ?

— Volontiers ; mais vous vous donnez bien de la peine, et franchement, je ne m'attendais pas...

— Ne parlons pas de cela !

En sortant de la geôle, Louise s'était rendue directement chez le meilleur avocat de Brianville, l'ancien procureur de la République, celui que son mari avait remplacé.

Elle l'avait souvent rencontré, avait beaucoup entendu parler de lui, le savait profondément chrétien, et ne doutait pas d'obtenir ce qu'elle venait solliciter.

M. Villeblanc était dans son cabinet, lorsque Mme Mascaret s'y présenta.

C'était un homme d'une quarantaine d'années, grand, maigre, portant toute sa barbe, assez courte cependant, et taillée en pointe. Sa tenue était modeste, à la boutonnière de sa redingote, on voyait un petit ruban rouge, qu'il avait gagné à la bataille de Patay avec les zouaves de Charette. Lorsqu'un sourire venait éclairer son visage ordinairement un peu sévère, une grande expression de bonté s'y lisait et faisait disparaître la crainte irréfléchie de ceux qui l'abordaient.

Son cabinet était le digne cadre d